



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex



YUMA AUDIT SAS
5, rue Catulle Mendès
75017 Paris

SIDETRADE S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025
SIDETRADE S.A.
114, rue Gallieni 92100 Boulogne-Billancourt



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex



YUMA AUDIT SAS
5, rue Catulle Mendès
75017 Paris

SIDETRADE S.A.

114, rue Gallieni 92100 Boulogne-Billancourt

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale de la société,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application des règlements ANC n°2022-06 et n°2024-05 exposées dans l'annexe des comptes consolidés.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

La note 7 « Méthodes et principes de consolidation » de l'annexe expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des écarts d'acquisition et la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes consolidés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.



Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;



- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris-La Défense, le 21 avril 2026

KPMG S.A.

Stéphanie Ortega

Associée

Paris, le 21 avril 2026

YUMA AUDIT

Laurent Halfon

Associé



Siège social : 114 rue Gallieni - 92100 Boulogne-Billancourt

Comptes consolidés au 31 décembre 2025

Table des matières

Table des matières	2
États financiers	3
1. Bilan consolidé.....	3
2. Compte de résultat consolidé.....	4
3. Résultat d'exploitation et Excédent Brut d'Exploitation retraités	5
4. Tableau de flux de trésorerie consolidé.....	6
5. Présentation du Groupe et faits marquants de l'exercice.....	8
6. Événements postérieurs à la clôture	9
7. Méthodes et principes de consolidation.....	9
Notes annexes sur les postes du bilan	15
Note 1. Immobilisations incorporelles et corporelles	15
Note 2. Détail des écarts d'acquisition	15
Note 3. Immobilisations financières	17
Note 4. Clients et comptes rattachés	17
Note 5. Autres créances et comptes de régularisation	17
Note 6. Trésorerie nette.....	18
Note 7. Impôts différés actifs	18
Note 8. Variation des capitaux propres consolidés.....	18
Note 9. Provisions	20
Note 10. Emprunts et dettes financières	20
Note 11. Fournisseurs et comptes rattachés.....	21
Note 12. Dettes fiscales et sociales	21
Note 13. Autres dettes	21
Note 14. Charges à payer.....	22
Notes annexes sur les postes du compte de résultat	23
Note 15. Chiffre d'affaires	23
Note 16. Autres produits d'exploitation.....	23
Note 17. Charges de personnel.....	23
Note 18. Impôts et taxes.....	23
Note 19. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions.....	24
Note 20. Résultat financier	24
Note 21. Frais de recherche et frais de développement.....	24
Note 22. Impôts sur les résultats et preuve d'impôts.....	25
Autres informations	26
Note 23. Effectifs	26
Note 24. Défis fiscaux	26
Note 25. Engagements hors bilan.....	26
Note 26. Rémunérations des commissaires aux comptes.....	27
Note 27. Rémunération des dirigeants.....	27
Note 28. Engagements relatifs aux emprunts bancaires	27
Note 29. Engagements relatifs aux compléments de prix.....	27
Note 30. Résultat de base par action.....	28
Note 31. Information spécifique sur les comptes sociaux des filiales	28
Note 32. Bilan et compte de résultat publiés au titre de l'exercice 2024.....	29
Note 33. Information sectorielle	33

États financiers

1. Bilan consolidé

Bilan actif consolidé (en k€)	Notes	12.2025	12.2024	Bilan passif consolidé (en k€)	Notes	12.2025	12.2024
Actif immobilisé				Capitaux propres (Part du groupe)	<u>Note 8</u>		
Immobilisations incorporelles	<u>Note 1</u>	69 194	30 776	Capital (1)		1 497	1 483
Dont écarts d'acquisition positifs	<u>Note 2</u>	63 712	26 432	Primes (1)		7 509	4 893
Immobilisations corporelles	<u>Note 1</u>	831	957	Réserves et résultat consolidés (2)		41 177	33 028
Immobilisations financières	<u>Note 3</u>	1 470	1 393	Autres (3)		-	-
Titres mis en équivalence				Intérêts minoritaires		0	87
Actif circulant				Provisions	<u>Note 9</u>	1 448	1 216
Stocks et en-cours		23	14	Dettes			
Clients et comptes rattachés	<u>Note 4</u>	11 926	9 835	Emprunts et dettes financières	<u>Note 10</u>	30 981	7 912
Autres créances et comptes de régularisation (4)	<u>Note 5</u>	13 216	8 504	Fournisseurs et comptes rattachés	<u>Note 11</u>	3 258	3 726
Valeurs mobilières de placement	<u>Note 6</u>	10 925	12 534	Autres dettes et comptes de régularisation (5)		27 117	24 360
Disponibilités	<u>Note 6</u>	5 402	12 691	Dont écart d'acquisition négatifs		-	-
Total de l'actif		112 987	76 705	Total Passif		112 987	76 705

- (1) De l'entité mère consolidante
 (2) Dont résultat net de l'exercice
 (4) Dont impôts différés passifs
 (5) Dont impôts différés actifs

2. Compte de résultat consolidé

Compte de résultat (en k€)	Notes	12.2025	12.2024
Chiffre d'affaires	Note 15	61 416	54 977
Autres produits d'exploitation	Note 16	4 048	2 942
Achats consommés		(15 280)	(13 219)
Charges de personnel (1)	Note 17	(38 170)	(35 252)
Autres charges d'exploitation		(876)	(298)
Impôts et taxes	Note 18	(425)	(412)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions (2)	Note 19	(3 633)	(2 710)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements, dépréciations et reprises des écarts d'acquisition		7 080	6 028
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition positifs liés aux entités intégrées	Note 19	(296)	(221)
Reprises des écarts d'acquisition négatifs liés aux entités intégrées			
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements, dépréciations et reprises des écarts d'acquisition liés aux entités intégrées		6 785	5 807
Charges et produits financiers	Note 20	95	654
Charges et produits exceptionnels		-	-
Impôts sur les résultats	Note 22	2 150	1 495
Résultat net des entités intégrées		9 030	7 956
Résultat net lié aux entités mises en équivalence (3)			
Résultat net de l'ensemble consolidé		9 030	7 956
Intérêts minoritaires		6	59
Résultat net (Part du groupe)		9 024	7 897
Résultat par action (4)		6,03	5,33
Résultat dilué par action (4)		5,87	5,21

(1) Y compris participation des salariés

(2) Hors amortissement et dépréciation des écarts d'acquisition

3. Résultat d'exploitation et Excédent Brut d'Exploitation retraités

Dans les comptes de 2024 et 2025, selon le référentiel en vigueur, les crédits d'impôt recherche sont présentés en diminution des impôts sur les résultats.

Afin de permettre une lecture comparable du résultat d'exploitation et de l'excédent brut d'exploitation intégrant le Credit d'Impôt Recherche, celui-ci est présenté ci-dessous selon l'ancienne méthode :

(Données en k€)	12.2025	12.2024
Résultat d'exploitation	6 785	5 807
Crédit d'Impôt Recherche reclassé en produit d'exploitation	3 482	2 560
Résultat d'exploitation, y compris crédit d'impôt recherche	10 267	8 367
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3 929	2 931
Reprise sur provisions d'exploitation	(812)	(321)
Excédent Brut d'Exploitation, y compris crédit d'impôt recherche	13 384	10 977

4. Tableau de flux de trésorerie consolidé

Tableau de flux de trésorerie consolidé (en k€)	12.2025	12.2024
Résultat net de l'ensemble consolidé	9 030	7 956
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	1 116	1 408
Variation de l'impôt différé	128	(40)
Éléments calculés ou gains/pertes liés aux var. de juste valeur		
Élimination des plus ou moins-values de cessions d'actifs		
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE		
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	142	(118)
Marge brute d'autofinancement	10 416	9 207
Dividendes reçus des mises en équivalence		
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	(5 176)	360
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'EXPLOITATION (I)	5 240	9 567
Acquisitions d'immobilisations	(1 024)	(1 000)
Cessions d'immobilisations		
Réduction des autres immobilisations financières	219	6
Incidence des variations de périmètre	(36 301)	(5 165)
Variation nette des placements à court terme		
Opérations internes Haut de Bilan		
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(37 106)	(6 159)
Émissions d'emprunts	25 085	
Remboursements d'emprunts	(2 156)	(2 329)
Variations des avances conditionnées		(183)
Augmentations / réductions de capital	14	
Cessions / Acquisitions nettes d'actions propres	69	353
Variation nette des concours bancaires		
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR LES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (III)	23 012	(2 160)
Variation de change sur la trésorerie (IV)	(45)	66
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE	(45)	66
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	(8 898)	1 314
Trésorerie : ouverture	25 225	23 912
Trésorerie : ouverture	25 225	23 912
Trésorerie : clôture	16 327	25 225

La trésorerie s'élève à 16 327 k€ en 2025 contre 25 225 k€ en 2024 (-35%). Cette baisse s'explique notamment par :

- Le résultat de l'exercice de 9 030 k€
- La variation positive du BFR (-5 176 k€) provenant principalement d'une hausse nette des créances clients (-1 613 k€), d'une hausse des créances de CIR après imputation des impôts sur les sociétés (-2 947 k€) due notamment à un remboursement différé de 3 ans du CIR de Sidetrade SA suite au dépassement du seuil de définition d'une PME communautaire, d'une baisse des produits constatés d'avance (-471 k€).
- La baisse de trésorerie due aux acquisitions des immobilisations pour 1 024 k€.
- La baisse de trésorerie due aux remboursements des emprunts (-2 156 k€)
- La hausse d'emprunts pour financer l'acquisition d'ezyCollect (+25 000 k€)
- La baisse de trésorerie due à l'acquisition d'ezyCollect pour un paiement net de 34 857 k€ (35 014 k€ pour l'acquisition des titres compensés par 157 k€ de trésorerie disponible) et au coût d'acquisition de SHS AG concernant les 8% de minoritaires restants pour 1 459 k€.

5. Présentation du Groupe et faits marquants de l'exercice

Forte croissance du CA en 2025 : +14% dont +20% pour les abonnements SaaS

Sur l'exercice 2025, Sidetrade enregistre un chiffre d'affaires consolidé de 61,4 M€, en progression de +14% à taux de change constant (+12% en données publiées).

Les abonnements SaaS atteignent 53,5 M€, en hausse de +20% à taux de change constant (+18% en données publiées), représentant 87% du chiffre d'affaires total. À périmètre comparable, hors consolidation de SHS Viveon au S2 2024 et d'ezyCollect, au T4 2025, la croissance organique ressort à +10%, démontrant la résilience du modèle économique du Groupe dans un contexte macroéconomique 2025 marqué par une forte volatilité.

L'internationalisation constitue un levier structurant de la trajectoire de croissance. En 2025, 71% des abonnements SaaS est réalisé hors de France, reflétant la montée en puissance du Groupe sur ses marchés stratégiques.

Trois dynamiques en sont le moteur :

- **Une performance exceptionnelle en Amérique du Nord (30% du chiffre d'affaires Abonnements)**

Le chiffre d'affaires Abonnements progresse de +25% à taux de change constant. La région s'impose comme la première du Groupe en termes de contribution au chiffre d'affaires global, un basculement géographique majeur qui élargit considérablement le marché adressable et ancre Sidetrade dans l'écosystème financier nord-américain à forte intensité technologique.

- **Une attractivité renforcée auprès des multinationales**

La montée en puissance des grands comptes se poursuit. Les abonnements issus d'entreprises dont le chiffre d'affaires dépasse 2,5 milliards d'euros représentent désormais 54% du portefeuille 'Entreprise'.

- **L'acquisition d'ezyCollect en Asie-Pacifique**

Intégré au 1er octobre 2025, ezyCollect contribue à hauteur de 2,2 M€ au chiffre d'affaires de l'exercice et ouvre un troisième relais de croissance géographique sur le segment des PME, segment à fort potentiel d'expansion et naturellement favorable à l'adoption de solutions d'IA agentiques.

Record historique de profitabilité : l'effet de levier du SaaS à l'œuvre

- **EBITDA record de 13,4 M€ (+22%), marge à 22,0% du CA, en progression de +2 pts**

Sidetrade intègre désormais l'EBITDA (EBE) incluant le Credit d'Impôt Recherche comme indicateur de référence pour apprécier la performance opérationnelle avant amortissements et dépréciations.

En 2025, l'EBITDA franchit pour la première fois la barre symbolique des 13 M€, portant la marge à 22,0% du chiffre d'affaires global, soit une progression de 2 points par rapport à 2024. Cette progression illustre la capacité du modèle à convertir la croissance du revenu récurrent en profitabilité à un rythme accéléré. L'élargissement continu de la base d'abonnements, concentré sur la ligne de revenus la plus rentable du Groupe, produit un levier opérationnel dont les effets s'amplifient d'exercice en exercice.

- **EBIT à 10,3 M€ (+23%), taux record de 16,7% du CA (19,7% à périmètre comparable)**

L'EBIT (Résultat d'Exploitation), intégrant le Credit d'Impôt Recherche, atteint 10,3 M€ en 2025, en progression de 23% par rapport aux 8,4 M€ enregistrés en 2024, soit 17% du chiffre d'affaires global (vs 15% un an auparavant).

Ce niveau record de rentabilité résulte d'une combinaison de facteurs convergents. Dans un contexte de marché tendu, marqué par l'attentisme des entreprises sur leurs investissements, Sidetrade a tiré parti de la dynamique de son revenu récurrent tout en maintenant une discipline budgétaire rigoureuse. La maîtrise des coûts, en particulier au sein des fonctions commerciales et marketing, s'est accompagnée d'un renforcement de l'efficacité opérationnelle.

Ce résultat est d'autant plus significatif qu'il a été obtenu tout en maintenant une politique d'investissement ambitieuse : 2,2 M€ de dépenses additionnelles en R&D, consacrées prioritairement au développement de l'IA agentic, positionnant Sidetrade à la frontière technologique de son marché.

L'EBIT après Crédit d'impôt recherche 2025 intègre un Crédit d'Impôt Recherche de 3,5 M€ (contre 2,6 M€ en 2024) ainsi qu'une activation marginale des frais de R&D (0,2 M€, soit 2% des coûts de R&D brute de l'exercice).

En définitive, la hausse du taux de marge opérationnelle à 17%, contre 15% en 2024, témoigne de l'atteinte d'un nouveau seuil de rentabilité, alimenté par l'effet de levier croissant de notre modèle.

- **Résultat net en progression de 14% à 9,0 M€ (15% du CA), un nouveau palier**

Le résultat financier s'établit à 0,1 M€ pour l'exercice 2025 (contre 0,7 M€ en 2024), reflétant principalement les produits d'intérêts liés au placement à court terme de la trésorerie, impacté en contrepartie par des pertes de changes sur la période.

La charge d'impôt sur les sociétés est estimée à 1,3 M€ en 2025, en progression par rapport aux 1,1 M€ de 2024, en ligne avec l'amélioration de la profitabilité opérationnelle.

Pour finir, la progression de 14% du résultat net de Sidetrade en 2025, à 9,0 M€, confirme la capacité du Groupe à concilier expansion du chiffre d'affaires et accélération de la profitabilité, en dépit d'un environnement économique demeuré tendu.

Une capacité d'investissement préservée

Au 31 décembre 2025, Sidetrade affiche une trésorerie brute de 16,3 M€, comparé à 25,2 M€ au 31 décembre 2024. Le Groupe disposait par ailleurs de 85 300 actions auto-détenues, valorisées à 20,6 M€ au 31 décembre 2025.

L'endettement financier à fin 2025 s'élève à 30,8 M€, lié principalement au financement de l'acquisition d'ezyCollect via un prêt de 25 M€ sur 7 ans au taux de 3,1%.

Forte d'une position de trésorerie nette confortable et d'un endettement maîtrisé, Sidetrade bénéficie ainsi de la flexibilité nécessaire pour financer ses investissements et soutenir son expansion, tout en conservant un profil bilanciel robuste.

6. Événements postérieurs à la clôture

N/A

7. Méthodes et principes de consolidation

Principes généraux

Les comptes consolidés du Groupe sont établis selon le règlement ANC 2020-01 du 9 octobre 2020.

L'exercice clos le 31 décembre 2025 a une durée de 12 mois, comme celui clos le 31 décembre 2024.

La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidante est identique à celles des entreprises consolidées.

Les comptes consolidés sont présentés en milliers d'euros (k€).

Définition du périmètre de consolidation

Périmètre de consolidation

Entreprise consolidée	SIREN / n° immatriculation	Siège social	Pays
Sidetrade SA	430007252	114, rue Galliéni, Boulogne Billancourt	France
Sidetrade UK Limited	7742637	Third Floor, 6 Kean Street, London WC2B 4AS / 6th Floor, 4 St Philip's Place, Birmingham B3 2SL, UK	Royaume Uni
Sidetrade Limited	530457	Ferry House, 2nd Floor Front, 48/53 Lower Mount Strett Lower, Dublin 2, D02 PT98	Irlande
Sidetrade B.V.	62973096	Johan Huizingalaan 763A 1066 VH AMSTERDAM	Pays Bas
Sidetrade Canada	2024424893	140 - 4th Avenue SW, Calgary, Alberta T2P 3N3	Canada
Amalto Technologies Corporation	4443806	2002 Timberloch Place Suite 200 The Woodlands Texas 77380 USA	Etats-Unis
Sidetrade INC	7791780	2002 Timberloch Place Suite 200 The Woodlands Texas 77380 USA	Etats-Unis
Sidetrade GmbH	47 243 3928 2	14 Eschersheimer Land, 60322 Frankfurt	Allemagne
SHS Viveon Switzerland Ltd	CHE-109.408.922	Neuhofstrasse 5A, 6340 Baar	Suisse
ezyCollect Holdings	664 643 765	Level 3/320 Pitt St, Sydney NSW 2000	Australie
ezyCollect PTY	156 330 371	Level 3/320 Pitt St, Sydney NSW 2000	Australie
ezyCollect Payments	658 465 555	Level 3/320 Pitt St, Sydney NSW 2000	Australie
ezyCollect Inc	7 098 686	221 1st Ave W, Suite 200, Seattle, WA 98119	Etats-Unis
Sidetrade NZ Limited	9429051866853	Level 2, 1 Albert Street, Cbd, Auckland, 1010, New Zealand	Nouvelle-Zelande

Détention et mode de consolidation

Entreprise	Méthode	% d'intérêt (clôture)	% d'intérêt (ouverture)	Date d'acquisition / de création
Sidetrade SA	Consolidante	100,00	100,00	N/A
Sidetrade UK Limited	Intégration globale	100,00	100,00	16/08/2011
Sidetrade Limited	Intégration globale	100,00	100,00	19/07/2013
Sidetrade BV	Intégration globale	100,00	100,00	27/03/2015
Sidetrade INC	Intégration globale	100,00	100,00	09/01/2020
Sidetrade Canada Ltd	Intégration globale	100,00	100,00	30/06/2022
Amalto Technologies Corporation	Intégration globale	100,00	100,00	06/04/2021
Sidetrade GmbH	Intégration globale	100,00	100,00	29/03/2024
SHS Viveon Switzerland Ltd	Intégration globale	100,00	100,00	06/06/2024
ezyCollect Holdings	Intégration globale	100,00	100,00	14/10/2025
ezyCollect PTY	Intégration globale	100,00	100,00	14/10/2025
ezyCollect Payments	Intégration globale	100,00	100,00	14/10/2025
ezyCollect Inc	Intégration globale	100,00	100,00	14/10/2025
Sidetrade NZ Limited	Intégration globale	100,00	100,00	14/10/2025

Au 31 décembre 2025, le périmètre comprenait 14 sociétés dont 5 sociétés nouvellement intégrées en octobre 2025. Toutes sont intégrées globalement.

Variation du périmètre de consolidation

Sidetrade a acquis le solde des actions de SHS Viveon, ce qui lui a permis de porter sa participation de 92 % à 100 %. Cette dernière a ensuite été fusionnée, en octobre 2025, dans sa société mère, Sidetrade AG (transformée ensuite en Sidetrade « GMBH »).

Le périmètre de consolidation compte cinq nouvelles sociétés du groupe ezyCollect, acquises en octobre 2025.

Le compte de résultat et le bilan de ce dernier sont intégrés dans les comptes de Sidetrade SA à compter du 1er octobre 2025.

Règles et méthodes comptables

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 25 mars 2026. Ils sont établis dans la perspective de la continuité d'exploitation et le principe de permanence des méthodes comptables a été respecté.

Changements de méthodes comptables

Le groupe a appliqué le règlement ANC n° 2024-05, modifiant le règlement ANC n° 2020-01 pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ce règlement prévoit désormais, entre autres, que les écarts d'acquisition négatifs figurent sur une ligne distincte « dont écarts d'acquisition négatifs » au sein de la rubrique « Autres dettes et comptes de régularisation » et que le compte de résultat comporte une ligne spécifique intitulée « Reprises des écarts d'acquisition négatifs liés aux entités intégrées ». Ce règlement n'a pas d'incidence pour le groupe en l'absence d'écarts d'acquisition négatifs et d'entités mises en équivalence.

Le règlement prévoit de présenter les colonnes comparatives au 31 décembre 2024 selon les modèles de bilan et de compte de résultat prescrits par le règlement ANC n° 2020-01 tel que modifié par celui-ci. A cette occasion, le groupe a apporté des modifications dans la présentation du bilan et du compte de résultat au 31 décembre 2024 pour se conformer aux modèles du règlement ANC n° 2020-01 de forme plus synthétique. Ces modifications portent essentiellement sur des regroupements de postes. Comme requis par le règlement 2024-05, le bilan et le compte de résultat tels qu'arrêtés et publiés au titre de l'exercice 2024 sont présentés dans la note 32.

Les comptes consolidés tiennent également compte du règlement ANC n° 2022-06 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025, modifiant le règlement ANC n° 2014-03. Ce règlement introduit les changements suivants :

- une nouvelle définition du résultat exceptionnel,
- la suppression de la technique des transferts de charges,
- le reclassement de la charge d'amortissement des frais d'émission d'emprunt en résultat financier.

L'impact de ce changement de réglementation dans les comptes consolidés de l'exercice 2025 n'est pas significatif.

Les dispositions relatives aux écarts d'acquisition s'appliquant à compter de l'exercice de première application n'emportent pas de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors de ce premier exercice d'application en 2025.

Écarts d'acquisition

L'écart d'acquisition déterminé lors de la première consolidation d'une société correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de capitaux propres retraités de la société à la date de prise de contrôle.

Le coût d'acquisition comprend le prix ferme ainsi que les compléments de prix dont le versement est probable.

Un écart d'acquisition positif représente l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste « écarts d'acquisition positifs ».

Un test de dépréciation est réalisé au moins une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur comptable et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée comme la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs après impôt.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée, une dépréciation est comptabilisée afin de ramener la valeur comptable des écarts d'acquisition à leur valeur actuelle. Les dépréciations comptabilisées ne sont jamais reprises.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les solutions informatiques sont comptabilisées en application des règles issues du règlement ANC 2023-05.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

Immobilisations incorporelles

- **Frais de développement**

En application du règlement ANC 2023-05, les coûts de développement ne peuvent être comptabilisés à l'actif que s'ils se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale - ou de viabilité économique pour les projets de développement pluriannuels. Ceci implique de respecter l'ensemble des critères suivants :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle génèrera des avantages économiques futurs probables ;
- la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ; et,
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les frais de développement sont pour l'essentiel constitués des charges du personnel et des charges externes de sous-traitance affectés au développement des nouveaux modules du SaaS Sidetrade, à l'amélioration des versions existantes, et à l'assurance qualité et aux tests.

Les frais de recherche, relatifs aux phases d'analyse préalable, sont comptabilisés directement en charges de l'exercice. Les coûts de développement supportés préalablement à l'établissement de la faisabilité technique sont comptabilisés en charge au fur et à mesure de leur engagement. Les solutions informatiques activées font l'objet d'un amortissement sur une durée de 3 ans qui correspond à la durée d'utilité de chaque version du SaaS.

A cet effet, les frais de développement relatifs à la nouvelle version et aux releases du SaaS ont été comptabilisés en immobilisations incorporelles dans la mesure où la Société considère que tous les critères d'activation sont remplis et que la faisabilité technique est atteinte.

- **Logiciels**

Il s'agit de logiciels acquis, amortis sur une durée comprise entre 1 et 5 ans, en mode linéaire.

- **Relation clientèle**

Trois relations clientèles ont été identifiées à la suite d'un exercice d'allocation du prix d'acquisition d'Amalto, de CreditPoint et de SHS Viveon AG selon le règlement ANC 2020-01. Elles sont amorties sur 20 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés selon les modes et durées suivants :

	Durée de vie	Mode
• Agencements, installations générales et spécifiques	Entre 5 et 9 ans	Linéaire
• Matériel de bureau et informatique	Entre 3 et 4 ans	Linéaire
• Mobilier	Entre 3 et 10 ans	Linéaire

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les dépôts et cautionnements versés, comptabilisés à leur valeur d'origine et la quote-part de l'effort construction pouvant être immobilisée.

Les disponibilités allouées au contrat de liquidité sont également comptabilisées en autres immobilisations financières.

Actions propres

Les actions propres sont portées en diminution des capitaux propres pour leur valeur d'achat.

En cas de cession de ces actions à l'extérieur du Groupe, le résultat de cession et l'impôt correspondant sont inscrits directement dans les réserves consolidées.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances clients est pratiquée au cas par cas lorsqu'un événement affectant la valeur de réalisation de la créance intervient (i.e. : redressement judiciaire, etc.).

Une provision dite « statistique » est constatée sur les créances échues à plus de 180 jours chez Sidetrade SA.

Compte de régularisation actif

- **Charges constatées d'avance**

Il s'agit de charges payées ou comptabilisées dans l'exercice et imputables à l'exercice suivant.

- **Produits à recevoir**

Il s'agit de créances à recevoir durant les prochains exercices et imputables à l'exercice clos.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées selon la méthode du coût historique. Une provision est comptabilisée dans le cas d'une moins-value latente.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les modalités de prise en compte du chiffre d'affaires et des coûts associés dépendent de la nature des contrats signés avec les clients.

- **Prestations de services**

Pour les activités d'intégration du SaaS Sidetrade, conseil, formation ou assistance opérationnelle, audit et recouvrement contentieux, le chiffre d'affaires est comptabilisé au fur et à mesure de la réalisation des prestations.

- **SaaS Sidetrade**

La Société commercialise son SaaS généralement sous forme de contrats annuels ou pluriannuels d'abonnement ou de prestations de maintenance (lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le contrat d'abonnement au service). Le revenu issu d'un nouveau contrat de SaaS est reconnu à compter de la date effective mentionnée sur le contrat d'abonnement dès que le client a accès à la plateforme. Le contrat SaaS intègre un montant d'abonnement mensuel (avec un volume de flux de facturation annuel) et un prix unitaire en cas de dépassement des volumes plafonnés annuellement.

- **Produits constatés d'avance**

Les factures sont émises le plus souvent annuellement à échoir, en début de la période de services.

Des produits constatés d'avance sont alors enregistrés, correspondant aux montants facturés pour lesquels Sidetrade n'a pas encore rendu de services.

Crédit d'impôt recherche

Depuis la publication du règlement 2020-01 le 9 octobre 2020, le produit résultant du dispositif CIR, antérieurement intégré dans les subventions d'exploitation, est présenté en diminution de l'IS dans le compte de résultat consolidé.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe à l'encontre de la Société une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'événements antérieurs, lorsqu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la date d'établissement du bilan consolidé. Les provisions sont présentées à leur valeur nominale non actualisée.

Engagements de retraite

Les engagements au titre des indemnités de départ à la retraite sont évalués en application de la

Recommandation ANC 2013-02 selon la méthode actuarielle. Une provision pour indemnités de départ à la retraite ainsi que l'impôt différé afférent sont comptabilisés dans les comptes consolidés. Le montant est basé sur un calcul actuariel sur la population salariée avec pour hypothèses des taux de rotation du personnel dégressifs selon l'âge. La convention collective applicable est celle du Syntec.

Impôts différés

Le Groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêté des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actifs sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires. Un actif d'impôt différé afférent à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.

À fin décembre 2025, le taux d'imposition retenu est de 25%.

Méthode de conversion des comptes des sociétés intégrées en devises

Lorsque les comptes des sociétés étrangères consolidées sont établis dans une devise autre que l'euro, la méthode de conversion retenue est la « méthode du taux de clôture ».

Les états financiers des filiales étrangères sont établis dans leur devise de fonctionnement, c'est-à-dire dans la devise qui est significative de l'activité de la filiale concernée.

La conversion de l'ensemble des actifs et des passifs est effectuée au cours de clôture en vigueur à la date du bilan et la conversion des comptes de résultat est effectuée sur la base du cours moyen annuel.

Les écarts de conversion liés à des comptes courants à long terme sont comptabilisés directement en réserve de conversion dans les capitaux propres. Au 31 décembre 2025, un écart de conversion a été constaté pour 778 k€.

Les taux de conversion retenus sont :

Devise	Taux d'ouverture	Taux moyen	Taux de clôture
GBP	0,8292	0,8566	0,8726
USD	1,0389	1,1293	1,1750
CAD	1,4948	1,5781	1,6088
CHF	0,9412	0,9371	0,9314
AUD	1,7760	1,7729	1,7581
NZD	2,0257	2,0295	2,0380

Notes annexes sur les postes du bilan

Note 1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Le détail des valeurs brutes s'établit selon le tableau suivant :

en k euros	Ouverture	Augmentation	Entrée de périmètre	Diminution	Clôture
Écart d'acquisition	27 253	1 366	38 046	(2 132)	64 532
Frais de développement	4 191	200			4 391
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	513	5			518
Frais d'établissement	30				30
Relation clientèle	4 417	1 496			5 913
Immo. incorporelles	36 404	3 067	38 046	(2 132)	75 385
Constructions	27				27
Installations tech., matériel & outillage	800	53			854
Autres immobilisations corporelles	4 608	396			5 004
Immo. corporelles	5 435	449			5 884
Immob. corporelles et incorporelles	41 840	3 516	38 046	(2 132)	81 269

L'augmentation des frais de développement (+200 k€) provient des activations réalisées sur l'exercice.

Les « concessions, brevets et autres droits similaires » correspondent à des logiciels acquis pour les travaux de développement.

La hausse des immobilisations corporelles durant l'exercice 2025 concerne principalement l'acquisition de matériel informatique et d'infrastructure R&D.

L'augmentation de la relation clientèle correspond à l'allocation de prix d'acquisition de SHS Viveon AG pour un montant de 1 496 k€.

Le détail des amortissements s'établit selon le tableau suivant :

en k euros	Ouverture	Dotation	Autres var.	Clôture
Amort. des écarts d'acquisition	(820)			(820)
Amort. des frais de dév.	(3 784)	(227)		(4 011)
Amort. concessions, brevets & droits similaires	(473)	(39)		(512)
Amort. des frais d'établissement	(30)			(30)
Amortissements de la relation clientèle	(521)	(296)		(817)
Immo. incorporelles	(5 629)	(562)		(6 190)
Amortissements des constructions	(27)			(27)
Amortissements install. tech. matériel & outil.	(517)	(175)		(692)
Amortissements des autres immo. corp.	(3 934)	(400)		(4 334)
Immo. corporelles	(4 478)	(575)		(5 053)
Immo. corporelles et incorporelles	(10 106)	(1 137)		(11 243)
Valeur nette	31 733	40 425	(2 132)	70 026

Note 2. Détail des écarts d'acquisition

Données en k€	Ouverture	Augmentation	Entrée de périmètre	Diminution	Clôture
Écart d'acquisition	27 253	1 366	38 046	(2 132)	64 532
Amortissements des écarts d'acquisition	(820)				(820)
Valeur nette	26 432	1 366	38 046	(2 132)	63 712

L'augmentation de l'écart d'acquisition correspond :

- à l'écart d'acquisition complémentaire de SHS Viveon AG pour un montant de 1 366 k€ suite au rachat en 2025 des intérêts minoritaires résiduels représentant 8% du capital,
- à l'écart d'acquisition d'ezyCollect pour un montant de 38 046 k€ dont 34 770 k€ versés en date d'acquisition en numéraire, 2 600 k€ relatifs à des actions gratuites attribuées aux deux fondateurs sans condition de présence et 245 k€ relatifs aux frais d'acquisition, portant le prix total d'acquisition à 37 614 k€. La contrepartie de la valeur des actions gratuites attribuées est enregistrée en réserves dans les capitaux propres. L'acquisition a eu lieu en octobre 2025 et les comptes du groupe ezyCollect sont consolidés dans Sidetrade SA à compter du 1er octobre 2025. L'entrée dans le périmètre de consolidation a été effectuée sur la base des valeurs comptables au 30 septembre 2025. ezyCollect a contribué au chiffre d'affaires du groupe à hauteur de 2 241 k€ et au résultat net à hauteur de -113 k€ depuis sa date d'entrée dans le périmètre. Cette intégration n'engendre pas d'incidence matérielle sur les comptes de Sidetrade.

La baisse de l'écart d'acquisition est due :

- à une réduction du complément de prix estimé suite à l'acquisition d'Amalto pour un montant de 178 k€ le portant à un montant final de 277 k€,
- à une réduction du complément de prix estimé suite à l'acquisition de CreditPoint pour un montant de 458 k€ le portant à un montant final de 178 k€,
- à une allocation de prix d'acquisition de SHS Viveon AG en relation clientèle pour un montant de 1 496 k€. Les travaux de l'allocation de prix d'acquisition de SHS Viveon AG ont été réalisés en 2025 suite à l'acquisition de la société en 2024, complétée par le rachat des titres minoritaires en 2025.

L'allocation du prix d'acquisition d'ezyCollect sera réalisée au 31 décembre 2026, au terme du délai d'évaluation autorisé.

Au 31 décembre 2025, l'écart d'acquisition s'élève à 63 712 k€ dont 820 k€ amortissables et totalement amortis.

Les écarts d'acquisition positifs sont affectés, dès leur comptabilisation initiale, aux unités génératrices de trésorerie (UGT) ou groupes d'UGT qui devraient bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises.

Les tests de dépréciation sont effectués à ce même niveau d'affectation, en comparant la valeur nette comptable de l'UGT (ou groupe d'UGT), incluant l'écart d'acquisition, à sa valeur actuelle.

Lorsque l'écart d'acquisition ne peut être affecté de manière non arbitraire à une UGT spécifique, il est affecté à un groupe d'UGT représentatif du niveau auquel la direction suit les retours sur investissement. Le groupe Sidetrade n'a au 31 décembre 2025 qu'une seule unité génératrice de trésorerie étant donné que les activités commerciales sont centralisées en France et que les filiales acquises sont fortement intégrées.

A ce titre, un test de dépréciation a été réalisé au 31 décembre 2025 sur la base du budget 2026 et d'un business plan établi par la Direction financière jusqu'à l'année 2031.

Les hypothèses retenues pour ce test sont :

- taux d'actualisation : 10%
- Taux de croissance à l'infini : 3%
- Taux d'IS moyen 18%

Aucune perte de valeur n'est à constater. Une hausse de 1% du taux d'actualisation ou une baisse de 1% du taux de croissance à l'infini ne conduirait pas à la constatation d'une perte de valeur.

Note 3. Immobilisations financières

Le détail des valeurs brutes s'établit selon le tableau suivant :

en k euros	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Prêts	386	46		432
Dépôts et cautionnements versés	638	181	(219)	600
Autres créances immobilisées	369	69		437
Immobilisations financières	1 393	295	(219)	1 470
Titres mis en équivalence				
Actifs financiers	1 393	295	(219)	1 470

Les prêts et dépôts concernent principalement :

- l'effort de construction (432 k€),
- les gages sur prêts BPI (342 k€),
- la caution pour le loyer du siège de Boulogne (169 k€),

Les disponibilités restantes du compte de liquidité sont comptabilisées en créance immobilisée pour un montant de 437 k€.

Note 4. Clients et comptes rattachés

Les créances clients se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2025	12.2024
Créances clients	11 852	9 737
Clients douteux	3 731	2 118
Factures à établir	628	338
Valeur brute	16 210	12 193
Provisions	(4 284)	(2 358)
Valeur nette	11 926	9 835

Les provisions pour dépréciations clients varient de la façon suivante :

en k euros	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Provisions pour dépréciation	(2 358)	(2 244)	318	(4 284)
Provisions pour dépréciation	(2 358)	(2 244)	318	(4 284)

Toutes les créances clients non dépréciées ont une échéance à moins d'un an.

Note 5. Autres créances et comptes de régularisation

Les autres créances se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2025	12.2024
État, Impôt sur les bénéfices	9 050	4 822
Créances fiscales hors IS	1 638	1 602
Impôts différés - actif	224	373
Débiteurs divers	492	21
Charges constatées d'avance	1 811	1 686
Autres créances et comptes de régularisation	13 216	8 504

Au 31 décembre 2025, le poste « Impôts sur les bénéfices » inclut principalement le crédit d'impôt recherche (CIR) de l'année 2023 (2 352 k€), de l'année 2024 (2 560 k€) et de l'année 2025 (3 482 k€).

Le poste « créances fiscales hors IS » comprend essentiellement des créances de TVA.

Les impôts différés actifs incluent principalement l'activation de reports déficitaires pour 157 k€ et des engagements de retraite pour 56 k€.

Les charges constatées d'avance concernent principalement les locations de logiciels chez Sidetrade SA pour 891 k€ et chez Sidetrade Inc pour 257 k€ au 31 décembre 2025.

Les autres créances à moins d'un an s'élèvent à 2 130 k€, le reste est à plus d'un an.

Note 6. Trésorerie nette

en k euros	12.2025	12.2024
VMP	10 925	12 534
Disponibilités	5 355	12 572
Intérêts courus non échus s/ dispo.	47	119
Trésorerie active	16 327	25 225
Concours bancaires (dettes)		
Trésorerie passive		
Trésorerie nette	16 327	25 225

Note 7. Impôts différés actifs

en k euros	12.2025	12.2024
Déficits fiscaux	157	201
Engagements de retraite	55	47
Ecart d'évaluation		113
C3S	12	12
Impôts différés actifs	224	373

Note 8. Variation des capitaux propres consolidés

Données en K euro	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Réserves de conversion Groupe	Résultat net (Part du Groupe)	Capitaux propres (Part du Groupe)	Intérêts minoritaires
Au 31/12/2024	1 483	4 893	31 577	(6 594)	148	7 897	39 404	87
Entrée de périmètre								
Affectation du résultat N-1			7 897			(7 897)		
Distribution/ brut versé								
Var. de capital en numéraire et souscrip	14	2 615					2 630	
Résultat						9 024	9 024	6
Retraitements sur actions propres			63	(16)			48	
Ecart de conversion/effet de change					(923)		(923)	
Autres			4		(4)			(94)
Au 31/12/2025	1 497	7 509	39 541	(6 609)	(778)	9 024	50 183	

La valeur comptable des 85 300 actions propres annulées et détenues au 31 décembre 2025 dans le cadre du contrat de liquidité et de la détention d'actions propres s'élève à 6 609 k€.

Composition du capital

Au 31 décembre 2025, le capital est composé de 1 497 346 actions d'une valeur nominale de 1 euro chacune, soit un capital social de 1 497 346 euros. La variation par rapport à 2024, d'un montant de 14 447 euros, provient de l'augmentation de capital relative à l'émission de 14 447 actions gratuites définitivement acquises.

Plan d'attribution gratuite d'actions

- Une délégation a été consentie au Conseil d'administration par l'Assemblée générale du 17 juin 2021 en vue d'attribuer gratuitement des actions au profit des salariés ou / et des mandataires sociaux éligibles de la Société dans la limite de 3% du capital, soit 43 000 actions. Cette délégation a été consentie pour une période de 38 mois à compter du 17 juin 2021.
- Le Conseil d'administration du 21 mars 2024 a arrêté une liste de 36 personnes pouvant devenir bénéficiaires du plan d'attribution gratuite d'actions (PAGA) représentant un total de 12 070 actions, soit une dilution maximale de 0,8%.
- Une délégation a été consentie au Conseil d'administration par l'Assemblée générale du 15 juin 2023 en vue d'attribuer gratuitement des actions au profit des salariés ou / et des mandataires sociaux éligibles de la Société dans la limite de 3% du capital, soit 44 000 actions. Cette délégation a été consentie pour une période de 38 mois à compter du 15 juin 2023.
- Les Conseils d'administration du 21 mars 2024 et du 20 mars 2025 ont arrêté respectivement une liste de 12 personnes et de 63 personnes pouvant devenir bénéficiaires du plan d'attribution gratuite d'actions (PAGA) représentant un total de 28 702 actions, soit une dilution maximale de 1,9%.
- Pour chaque bénéficiaire, la période d'acquisition visée à l'article L. 225-197-1 I alinéa 6 du Code de commerce est de deux ans. À l'issue de la période d'acquisition, chaque bénéficiaire bénéficiera d'une attribution définitive des actions attribuées, sous réserve de la satisfaction, à l'issue de la période d'acquisition de la présence effective du bénéficiaire au sein de la Société.

Au 31.12.2025	PAGA 2021
Date d'Assemblée générale	17/06/2021
Date du Conseil d'administration	21/03/2024
Nombre d'actions autorisées	43 000
Nombre d'actions attribuées	42 031
Nombre d'attributions caduques	1 871
Nombre d'actions émises	29 418
Nombre total d'actions pouvant être émises	
Nombre total d'actions	10 742
- Dont mandataires sociaux	1074
Nombre de personnes concernées	33
- Dont mandataires sociaux	1

Au 31.12.2025	PAGA 2023
Date d'Assemblée générale	15/06/2023
Date du Conseil d'administration	21/03/2024
Nombre d'actions autorisées	44 000
Nombre d'actions attribuées	28 702
Nombre d'attributions caduques	0
Nombre d'actions émises	0
Nombre total d'actions pouvant être émises	
Nombre total d'actions	28 702
- Dont mandataires sociaux	4 074
Nombre de personnes concernées	63
- Dont mandataires sociaux	1

Programme de rachat d'actions et contrat de liquidité

Au titre des contrats de liquidité et de rachat confiés à la société de bourse ODDO BHF par le groupe Sidetrade, les moyens qui figuraient aux comptes de liquidité et de rachat à la date du 31 décembre 2025 étaient :

en k euros	12.2025	12.2024
Nombre d'actions	85 300	85 437
Valorisation	6 609	6 594
Solde en espèces du compte de liquidité	437	369

Note 9. Provisions

en k euros	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Provisions pour risques	1 027	686	(488)	1 225
Provisions pour pensions et retraites	189	34		222
Provisions	1 216	720	(488)	1 448

Les provisions pour risques au 31 décembre 2025 correspondent principalement à des litiges prud'hommaux (613 k€), à une provision pour cotisations employés (364 k€) et à une provision pour garanties clients chez Sidetrade GmbH (116 k€).

Les engagements au titre des indemnités de départ à la retraite sont évalués en application de la Recommandation ANC 2013-02 selon la méthode actuarielle. Le taux d'actualisation utilisé est de 3,9% et le taux de majoration de salaire retenu est de 2.2%. Le montant au 31 décembre 2025 s'élève à 222 k€.

Ce montant est basé sur un calcul actuariel sur la population salariée avec pour hypothèses des taux de rotation du personnel dégressifs selon l'âge. L'âge moyen des collaborateurs du Groupe Sidetrade présents au 31 décembre 2025 s'établit à 40.8 ans. L'âge de départ retenu est 65 ans. L'ancienneté moyenne au 31 décembre 2025 ressort à 7 années.

Note 10. Emprunts et dettes financières

Les dettes financières se répartissent de la façon suivante :

en k euros	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Intérêts courus sur emprunts	9	141	(9)	141
Emprunts auprès établis. de crédit	7 900	25 000	(2 143)	30 756
Dépôts et cautionnements reçus	3	81		84
Emprunts et dettes financières	7 912	25 222	(2 152)	30 981

Sidetrade a souscrit trois emprunts d'un montant total de 13 M€ à la suite de l'acquisition de la société Amalto en avril 2021 pour ce montant.

- Emprunt BNP d'un montant de 6,5 M€, sur une durée de 82 mois au taux variable initial de 0,8%, remboursable trimestriellement à terme échu, dont la dernière échéance est fixée au 29 avril 2028. Une couverture a été mise en place pour couvrir les risques de taux. Le solde restant dû au 31 décembre 2025 est de 2,5 M€, dont 972 k€ à moins d'un an et le reste à moins de cinq ans. Les charges d'intérêts de l'exercice s'élèvent à 40 k€. Le covenant relatif à cet emprunt est respecté.
- Emprunt BPI d'un montant de 5 M€, sur une durée de 84 mois au taux de 1,07% avec un remboursement différé du capital de 8 trimestres, suivi de 20 versements trimestriels à terme échu comprenant l'amortissement du capital et le paiement des intérêts, le premier étant fixé le 31 juillet 2023 et le dernier le 30 avril 2028. Le solde restant dû au 31 décembre 2025 est de 2,5 M€, dont 1 M€ à moins d'un an et le reste à moins de cinq ans. Les charges d'intérêts de l'exercice s'élèvent à 33 k€.
- Emprunt BPI d'un montant de 1,5 M€, sur une durée de 84 mois au taux 1,07% avec un remboursement différé du capital de 8 trimestres, suivi de 20 versements trimestriels à terme échu comprenant l'amortissement du capital et le paiement des intérêts, le premier étant fixé le 31 juillet 2023 et le dernier le 30 avril 2028. Le solde restant dû au 31 décembre 2025 est de 0,8 M€, dont 309 k€ à moins d'un an et le reste à moins de cinq ans. Les charges d'intérêts de l'exercice s'élèvent à 10 k€.

Sidetrade a également souscrit deux emprunts d'un montant total de 25 M€ à la suite de l'acquisition du groupe ezyCollect en octobre 2025 pour un montant de 37.6 M€. Sidetrade a garanti aux prêteurs, BNP et LCL, le respect du ratio « Dettes financières nettes consolidées / EBITDA consolidé », selon définitions contractuelles, inférieur à 2.5 pendant toute la durée du prêt. Ce ratio est respecté à la date de clôture.

- Emprunt LCL d'un montant de 15 M€, sur une durée de 84 mois au taux 2,78%, remboursé en 28 versements trimestriels à terme échu comprenant l'amortissement du capital et le paiement des intérêts, le premier étant fixé le 22/01/2026 et le dernier le 22/10/2032. Le solde restant dû au 31 décembre 2025 est de 15 M€, dont 2.1 M€ à moins d'un an et le reste à moins de sept ans.
- Emprunt BNP d'un montant de 10 M€, sur une durée de 84 mois au taux 2,93%, remboursé en 28 versements trimestriels à terme échu comprenant l'amortissement du capital et le paiement des intérêts, le premier étant fixé le 21/01/2026 et le dernier le 21/10/2032. Le solde restant dû au 31 décembre 2025 est de 10 M€, dont 1.4 M€ à moins d'un an et le reste à moins de sept ans.

Les frais d'émission d'emprunt de 151 K€ ont été portés à l'actif du bilan et sont amortis sur une durée de 7 ans linéaire. La charge d'amortissement de ces frais qui représente un montant de 4 k€ en 2025 est présenté en charges financières.

Note 11. Fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2025	12.2024
Fournisseurs	2 198	2 227
Factures non parvenues	1 060	1 499
Fournisseurs et comptes rattachés	3 258	3 726

Toutes les dettes fournisseurs ont une échéance à moins d'un an.

Note 12. Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2025	12.2024
Congés payés	1 687	1 229
Provisions pour primes	499	1 126
Charges sociales	2 444	2 227
TVA à décaisser	411	398
État - autres charges	1 898	1 972
Autres	22	24
État - impôts sur les bénéfices	1 956	911
Dettes fiscales et sociales	8 918	7 886

Toutes les autres dettes ont une échéance à moins d'un an.

Note 13. Autres dettes

Les autres dettes se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2025	12.2024
Autres dettes	2 681	1 209
Autres dettes	2 681	1 209

Les autres dettes sont principalement constituées des provisions pour complément de prix à la suite des acquisitions de Amalto SA (277 k€), de CreditPoint Software (178 k€), d'une dette relative au prix d'acquisition d'ezyCollect à verser à un actionnaire (1 459 k€) et des avoirs à établir (1 162 k€).

Note 14. Charges à payer

Les charges à payer se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2025	12.2024
Clients AAE	1 162	786
Fournisseurs FNP	1 060	1 499
Dettes fiscales et sociales	3 395	3 397
Congés payés	1 687	1 229
Provisions pour primes	499	1 126
Cotisations employés	913	849
Note de frais	21	29
Taxes sur les salaires	114	108
Divers	160	56
Charges à payer	5 617	5 682

Notes annexes sur les postes du compte de résultat

Note 15. Chiffre d'affaires

Au cours de l'exercice 2025, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires total de 61 416 k€ en croissance de 12% par rapport à l'année 2024.

Le chiffre d'affaires de l'exercice se répartit par ligne de services de la façon suivante :

en k euros	Souscriptions Plateforme	Services	Total
2025	53 594	7 904	61 416
2024	45 467	9 510	54 977
Croissance	20%	-17%	12%

Note 16. Autres produits d'exploitation

en k euros	12.2025	12.2024
Production immobilisée	209	139
Subventions d'exploitation	7	170
Reprise sur prov. d'exploitation	812	321
Autres produits	3 019	2 312
Autres produits d'exploitation	4 048	2 942

Les reprises de provisions concernent les provisions pour risques (812 k€).

Le poste « Autres produits » correspond principalement à la refacturation des frais d'affranchissement au titre des prestations d'envoi de courriers dématérialisés (2 406 k€).

Note 17. Charges de personnel

en k euros	12.2025	12.2024
Rémunérations du personnel	(30 128)	(27 945)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(7 973)	(7 256)
Autres charges de personnel	(69)	(51)
Charges de personnel	(38 170)	(35 252)

Les charges de personnel s'établissent à 38 170 k€.

L'exercice 2025 ne fait pas l'objet de dotation à la réserve de participation des salariés, comme 2024.

Note 18. Impôts et taxes

en k euros	12.2025	12.2024
Impôts et taxes sur rémunérations	(247)	(210)
Autres impôts et taxes	(178)	(202)
Impôts et taxes	(425)	(412)

Les impôts et taxes incluent principalement la CVAE pour 74 k€, la CFE pour 35 k€, la C3S pour 48 k€ et les taxes sur les salaires pour 212 k€.

Note 19. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

en k euros	12.2025	12.2024
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. Incorporelles hors amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	(285)	(287)
Amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	(296)	(221)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(540)	(603)
Dot. aux provisions d'exploitation	(609)	(589)
Dot./Prov. engagements de retraite	(34)	(33)
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(2 165)	(1 198)
Dotations d'exploitation	(3 929)	(2 931)

Les dotations aux amortissements incorporelles concernent principalement les frais de développement (227 k€) et les relations clientèles (296 k€).

Les dotations aux amortissements corporelles incluent essentiellement du matériel informatique et d'infrastructure R&D chez Sidetrade SA (316 k€) et chez Sidetrade Canada (149 k€).

Les dotations d'exploitation correspondent principalement à un litige prud'homal (474 k€) et à une provision pour cotisations employés (114 k€).

Les dotations pour dépréciations des actifs circulants concernent les provisions pour dépréciations clients.

Note 20. Résultat financier

en k euros	12.2025	12.2024
Rep./Dépr. sur actifs financiers	238	8
Gains de change	135	11
Autres produits financiers	450	704
Produits financiers	824	723
Charges d'intérêts	(237)	(50)
Pertes sur créances financières et VMP		11
Pertes de change	(415)	(28)
Autres charges financières		(2)
Dot. dépr. sur actifs financiers	(77)	
Charges financières	(729)	(68)
Résultat financier	95	654

Le résultat financier ressort avec un solde positif de 95 k€.

Les produits financiers intègrent les intérêts sur DAT et CAT de 450 k€, la reprise de provision pour pertes de change de 238 k€ et les gains de change de 135 k€.

Les charges financières concernent principalement les intérêts d'emprunts de 237 k€ et les pertes de change de 415 k€.

Note 21. Frais de recherche et frais de développement

L'ensemble des frais de recherche et des frais de développement sur l'exercice s'élève à 13 756 k€ et comprend essentiellement des salaires (y compris les charges sociales) ainsi que des charges de sous-traitance externe.

Au titre de l'exercice 2025, Sidetrade a activé 200 k€ de frais de développement.

Note 22. Impôts sur les résultats et preuve d'impôts

en k euros	12.2025	12.2024
Crédit impôt recherche	3 482	2 560
Impôt sur les bénéfices	(1 203)	(1 106)
Impôts différés	(128)	40
Impôts sur les résultats	2 150	1 495

La preuve d'impôts se décompose comme suit :

en k euros	12.2025
Résultat avant impôt	6 880
Taux d'impôt de l'entité consolidante	25%
Impôt théorique	(1 720)
Effets des différences de taux	(421)
Différences permanentes	95
Retraitement fiscal du CIR	3 420
Effets des imputations des déficits antérieurs	990
Non-activation des déficits	(214)
Charge d'impôt théorique	2 150
Charge d'impôt réelle	2 150

Les différences de taux concernent les éléments taxés à taux réduit et les différences de taux d'imposition des filiales étrangères.

Autres informations

Note 23. Effectifs

L'effectif au 31 décembre 2025 est de 406 salariés dont 132 salariés en France.

L'effectif se décompose en :

- 278 hommes et 128 femmes
- 404 CDI, 2 CDD
- 125 cadres, 7 employés et agents de maîtrise et 274 autres statuts (filiales étrangères).

L'effectif moyen sur l'exercice est de 410 salariés.

Note 24. Déficits fiscaux

en k euros	Déficits non activés	Déficits activés
Sidetrade SA	117	627
Sidetrade UK	399	
Sidetrade IE	1 111	
ezyCollect Holdings	5 095	
ezyCollect Inc	428	
ezyCollect NZ	34	
Total	7 184	627

Les déficits fiscaux s'élèvent à 7 811 k€ au 31/12/2025 dont 7 184 k€ non activés.

Note 25. Engagements hors bilan

en euros	12.2025	12.2024
Cautions de contre-garantie sur marchés	-	-
Nantissement, hypothèques et suretés réelles	6 545	6 545
Avals, cautions et garanties données	98	149
Autres engagements donnés	-	-
Total des engagements donnés	6 643	6 694
Cautions de contre-garantie sur marchés	-	-
Nantissement, hypothèques et suretés réelles	-	-
Avals, cautions et garanties reçues	-	-
Autres engagements reçus	-	-
Total des engagements reçus	0	0

Les engagements donnés concernent des véhicules de sociétés pris en crédit-bail ou location longue durée par les dirigeants et certains cadres dont le montant s'élève à 98 k€ au 31/12/2025 et un nantissement de titres de 6 545 k€ qui a été donné lors de la souscription de l'emprunt BNP d'un montant de 6.5 M€. Ces crédits-baux, non significatifs, n'ont pas été activés au 31 décembre 2025.

Note 26. Rémunérations des commissaires aux comptes

En euros	2025	2024	2025	2024
Audit	KPMG	EY	Yuma Audit	Yuma Audit
* Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	62 586	52 155	40 170	22 918
- Emetteur	62 586	52 155	40 170	22 918
- Filiales intégrées globalement				
* Autres diligences et prestations directement liées				
- Emetteur				
- Filiales intégrées globalement				
Sous-total	62 586	52 155	40 170	22 918
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement				
* Juridique, fiscal, social				
* Autres	0	72 680	0	0
Sous-total	0	72 680		
Total	62 586	124 835	40 170	22 918

Note 27. Rémunération des dirigeants

En 2025, Olivier Novasque a perçu une rémunération annuelle brute fixe de 290 000 €, des avantages en nature de 3 871 € et une part variable de 76 875 €, liée à des critères quantitatifs. La moitié de ces objectifs dépendait du chiffre d'affaires du groupe, et l'autre moitié, de son EBIT.

Il n'a reçu ni options de souscription ou d'achat d'actions, ni actions de performance durant cette année. De plus, aucune rémunération liée à son rôle d'administrateur ne lui a été versée ou pour tout autre poste dans une entreprise liée à la société au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce. Olivier dispose d'une voiture de fonction comme avantage en nature. En tant que mandataire social, il n'est pas éligible au régime de retraite ou de prévoyance de l'entreprise, mais il bénéficie du même régime de couverture santé que les autres employés de Sidetrade en France, régime auquel il cotise.

Note 28. Engagements relatifs aux emprunts bancaires

- Une garantie de 78 k€ a été donnée lors de la souscription de l'emprunt BPI d'un montant de 1,5 M€ en mai 2021.
- Une garantie de 250 k€ a été donnée lors de la souscription de l'emprunt BPI d'un montant de 5 M€ en mai 2021.
- Un nantissement de titres de 6 545 k€ a été donné lors de la souscription de l'emprunt BNP d'un montant de 6.5 M€.
- Sidetrade SA a également garanti aux prêteurs, BNP et LCL, le rapport « Dettes financières nettes consolidées / EBITDA consolidé », selon définitions contractuelles, inférieur à 2.5 pendant toute durée du prêt. Ce ratio est respecté à la date de clôture.

Note 29. Engagements relatifs aux compléments de prix

Des compléments de prix pour l'acquisition d'Amalto SA et de CreditPoint Software sont susceptibles d'être payés en fonction du chiffre d'affaires futur. Un complément de prix faisant suite à l'acquisition d'Amalto d'un montant de 277 k€ et un complément de prix faisant suite à l'achat d'actifs de CreditPoint d'un montant de 178 k€ correspondant à l'estimation du management ont été provisionnés au 31 décembre 2025. Aucun complément de prix lié à l'acquisition d'ezyCollect n'a été provisionné au 31/12/2025.

Note 30. Résultat de base par action

Le résultat net par action est calculé avec au numérateur le résultat net de l'ensemble consolidé, 9 023 761 euros en 2025 (7 896 749 euros en 2024) et au dénominateur le nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice 2025 soit 1 497 346 actions (1 482 899 actions en 2024).

en euros	12.2025	12.2024
Résultat	9 023 761	7 896 749
Nombre d'actions	1 497 346	1 482 899
Nombre d'actions moyen	1 490 123	1 475 413
Nombres d'actions diluées	1 536 790	1 516 527
Résultat par action	6,027	5,325
Résultat net dilué par action	5,872	5,207

Note 31. Information spécifique sur les comptes sociaux des filiales

- **SIDETRADE Limited (N° d'immatriculation : 530457)**

Sidetrade Limited (n° d'immatriculation : 530457) est une filiale incluse dans les états financiers consolidés de Sidetrade SA.

Elle a eu recours à l'exemption de dépôt de ses états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 auprès du « Company Registration Office » comme le permet l'article 357 du « Companies Act 2014 », au motif qu'elle satisfait aux conditions énoncées aux alinéas 357 a) à 357 h) de cet article.

Note 32. Bilan et compte de résultat publiés au titre de l'exercice 2024

Bilan actif consolidé (en euros)	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	12.2024	12.2023
Capital souscrit non appelé				
Écart d'acquisition	27 252 893	-820 415	26 432 478	22 233 042
Frais d'établissement	30 000	-30 000	0	0
Frais de développement	4 190 983	-3 784 316	406 667	486 667
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	513 690	-472 939	40 751	59 407
Relation clientèle	4 417 019	-520 851	3 896 168	2 700 000
Immobilisations incorporelles	36 404 586	-5 628 521	30 776 065	25 479 115
Constructions	26 543	-26 543	0	0
Installations techniques, matériel & outillage	800 216	-517 200	283 016	372 181
Autres immobilisations corporelles	4 608 249	-3 934 064	674 185	776 442
Immobilisations corporelles	5 435 008	-4 477 807	957 202	1 148 623
Titres de participation	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Prêts	386 556		386 556	342 590
Dépôts et cautionnements versés	637 906		637 906	573 081
Autres créances immobilisées	368 933		368 933	185 047
Immobilisations financières	1 393 395	0	1 393 395	1 100 719
Actif immobilisé	43 232 989	-10 106 328	33 126 661	27 728 456
Stocks et en-cours	13 958		13 958	
Clients et comptes rattachés	12 192 639	-2 357 561	9 835 078	8 509 038
Clients et comptes rattachés	12 192 639	-2 357 561	9 835 078	8 509 038
Autres créances et comptes de régularisation	6 818 219	0	6 818 219	3 517 127
VMP	12 533 603		12 533 603	19 949 849
Disponibilités	12 572 324		12 572 324	3 840 928
Intérêts courus non échus s/ dispo.	119 119		119 119	161 035
Disponibilités et divers	25 225 046	0	25 225 046	23 951 813
Charges constatées d'avance	1 685 741		1 685 741	1 281 708
Actif circulant	45 935 603	-2 357 561	43 578 042	37 259 686
Total Actif	89 168 592	-12 463 889	76 704 703	64 988 142

Bilan passif consolidé (en euros)	12.2024	12.2023
Capital	1 482 899	1 467 926
Primes liées au capital	4 893 429	4 908 402
Réserves consolidées	31 725 221	25 634 736
Auto-contrôle	-6 593 868	-6 640 919
Résultat net (Part du groupe)	7 896 749	5 626 400
Total des capitaux propres	39 404 430	30 996 544
Intérêts minoritaires	87 274	0
Intérêts minoritaires	87 274	0
Avances conditionnées		309 352
Autres fonds propres	0	309 352
Provisions pour risques	1 027 319	558 146
Provisions pour pensions et retraites	188 598	155 444
Provisions pour risques et charges	1 215 917	713 590
Emprunts et dettes financières diverses	7 899 766	10 216 471
Dépôts et cautionnements reçus	3 229	4 587
Intérêts courus sur emprunts	8 509	10 918
Concours bancaires		40 304
Dettes financières	7 911 504	10 272 280
Avances et acomptes reçus sur commandes	1 248 290	1 572 424
Fournisseurs et comptes rattachés	3 725 616	2 431 534
Dettes fiscales et sociales	7 886 002	4 957 063
Autres dettes	1 209 153	2 195 574
Dettes diverses	12 820 771	9 584 171
Produits constatés d'avance	14 016 517	11 539 780
Total Passif	76 704 703	64 988 142

Compte de résultat (en euros)	12.2024	12.2023
Chiffre d'affaires	54 976 870	43 739 255
Production immobilisée	139 129	220 000
Subventions d'exploitation	169 926	2 371 349
Reprise sur provisions d'exploitation, transferts de charges d'exploitation	320 833	1 251 362
Autres produits	2 311 653	2 466 631
Autres produits d'exploitation	2 941 541	6 309 341
Produits d'exploitation	57 918 411	50 048 596
Autres achats et charges externes	-13 515 533	-12 763 186
Charges externes	-13 515 533	-12 763 186
Impôts et taxes	-412 470	-361 551
Rémunérations du personnel	-27 945 367	-22 544 294
Charges sociales	-7 255 740	-6 476 723
Autres charges de personnel	-51 350	-36 585
Charges de personnel	-35 252 457	-29 057 603
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	-507 474	-426 886
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	-603 472	-559 795
Dot. aux provisions d'exploitation	-589 108	-439 561
Dot/Prov. engagements de retraite	-33 154	-30 805
Dotations pour dépr. des actifs circulants	-1 197 599	-600 823
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-2 930 807	-2 057 870
Autres charges non courantes	3	-76
Charges d'exploitation	-52 111 264	-44 240 286
Résultat d'exploitation	5 807 147	5 808 310

	12.2024	12.2023
Résultat d'exploitation	5 807 147	5 808 310
Reprises sur provisions à caractère financier	7 813	287 105
Gains de change sur opérations financières	11 147	185 456
Autres produits financiers	703 571	515 268
Produits financiers	722 531	987 829
Charges d'intérêts	-49 750	-78 746
Pertes sur créances financières et VMP	11 112	-265 026
Pertes de change sur opérations financières	-28 311	-259 274
Autres charges financières	-1 537	
Dot. aux provisions à caractère financier		-7 813
Charges financières	-68 486	-610 859
Résultat financier	654 045	376 970
Résultat courant des entreprises intégrées	6 461 192	6 185 280
Produits exceptionnels	1 025	1
Produits de cession d'immo. incorp.		
Produits exceptionnels	1 025	1
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	-630	-1 280
VNC des immo. incorp. cédées		
Charges exceptionnelles	-630	-1 280
Résultat exceptionnel	395	-1 279
Crédit d'Impôt Recherche	2 560 435	
Impôt sur les bénéfices	-1 105 761	-571 695
Impôts différés	39 871	14 094
Impôts sur les résultats	1 494 545	-557 601
Résultat net des entreprises intégrées	7 956 132	5 626 400
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		
Résultat net de l'ensemble consolidé	7 956 132	5 626 400
Intérêts minoritaires	59 384	
Résultat net (part du groupe)	7 896 749	5 626 400

Note 33. Information sectorielle

Le Groupe Sidetrade exerce l'intégralité de ses activités dans un secteur opérationnel unique : le développement et la commercialisation d'une plateforme SaaS Order-to-Cash, commercialisée sous forme d'abonnements auprès d'entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activité.

Cette organisation en secteur unique reflète le modèle opérationnel centralisé du Groupe, caractérisé par une plateforme technologique dont les fonctionnalités sont déployées de manière homogène dans l'ensemble des géographies où le Groupe est présent. Les filiales opèrent principalement comme des structures commerciales ou de support Groupe, sans autonomie technologique propre, et s'appuient intégralement sur la plateforme du Groupe. La performance opérationnelle est suivie et pilotée au niveau consolidé du Groupe. Dans ce contexte, le management n'a identifié qu'un seul secteur opérationnel.

La répartition du chiffre d'affaires consolidé par zone géographique, établie sur la base de la localisation des clients, est la suivante :

en k euros	2025	%	2024	%
France	18 831	31%	19 547	36%
International	42 585	69%	35 430	64%
Total	61 416	100%	54 977	100%

Compte tenu de la forte intégration des filiales à la plateforme Order to Cash et de leur rôle principalement commercial ou de support, le management ne considère pas la ventilation du résultat opérationnel par zone géographique comme un indicateur pertinent du pilotage de la performance du Groupe. Cette information n'est donc pas communiquée.